

↳ Petit Point

Il existe 102 agences URSSAF (Union de recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'allocations familiales) qui constituent un réseau et sont réparties sur tout le territoire français (au moins une par département). L'URSSAF appartient à l'une des branches de la Sécurité Sociale. Elle est essentiellement chargée de collecter les cotisations et contributions sociales qui sont destinées à financer le régime général de la Sécurité Sociale. Chaque agence URSSAF est un organisme privé (les salariés ne sont pas des fonctionnaires) chargé d'une mission de service public. Elle a à sa tête un directeur et est contrôlée par un conseil d'administration.

↳ Les métiers

13 500 personnes environ sont employées par les organismes de la branche de recouvrement de la Sécurité Sociale (ils travaillent notamment à l'URSSAF).

Les postes proposés à l'URSSAF sont essentiellement administratifs :

- Inspecteur du recouvrement
- Inspecteur de contentieux
- Gestionnaire du recouvrement
- Téléconseiller
- Responsable d'unité
- Rédacteur juridique
- Agent administratif ou agent de saisie

Métiers principaux	Missions	Niveau requis	Compétences	Evolution de carrière
Agent administratif (ex : Agent de saisie)	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'acheminement des courriers en interne et en externe - Gérer l'archivage des documents - Assurer la collecte et la saisie des données 	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau Bac à Bac+2 et expérience similaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Aptitude au travail d'équipe - Capacité d'adaptation et d'analyse - Connaissances bureautiques (matériel de saisie, pack office, scanner...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution vers le métier de gestionnaire de recouvrement après une formation interne.
Téléconseiller	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux appels téléphoniques des différents interlocuteurs de l'organisme - Participer à la promotion de l'image de marque du recouvrement - Participer à la promotion des divers produits et services proposés aux cotisants 	<ul style="list-style-type: none"> - Bac à Bac+2 + expérience similaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir utiliser les techniques d'accueil téléphonique - Savoir développer un argumentaire - Goût pour la relation de service dans un environnement de service public - Capacité d'adaptation - Maîtrise et intérêt pour les outils bureautiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution vers le métier de gestionnaire de recouvrement après une formation interne. - Evolution vers le métier de chargé de promotion - Evolution vers le métier de superviseur
Gestionnaire du recouvrement	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer un portefeuille de comptes cotisants (les entreprises comme les particuliers) tant sur le plan administratif, comptable que contentieux - Informer le cotisant - Analyse et traiter le courrier de tout régime et de toute nature 	<ul style="list-style-type: none"> - Bac à Bac+3 - Jeune diplômé accepté et/ou expérience correspondant au profil du poste appréciée (administratif, commercial, gestion, comptabilité, juridique...) - Formation institutionnelle qualifiante en alternance sur 10 mois 	<ul style="list-style-type: none"> - Notions relatives à la législation sociale - Notions comptables - Techniques rédactionnelles, relation téléphonique - Capacités d'organisation et d'adaptation - Qualités relationnelles - Goût pour la relation de service dans un environnement de service public - Maîtrise et intérêt pour les outils bureautiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution vers les métiers d'expertise : gestionnaire du recouvrement conseil, expert technique... - Evolution vers les métiers du management : responsable d'unité...

↳ Recrutement

Chaque URSSAF possède son service "Ressources Humaines" et gère ses propres recrutements.

- Sur le [site internet de l'UCANSS](#) sont essentiellement diffusées les **offres en CDI pour des postes d'encadrement** ou de l'équipe de direction. Pour la plupart de ces postes (sous directeur, agent comptable, gestionnaire du recouvrement...), il est nécessaire d'avoir suivi une formation à l'En3s ([www.en3s.fr](#)), l'Ecole nationale supérieure de sécurité sociale. Pour connaître les offres, consultez le site de l'UCANSS ([www.ucanss.fr](#), rubrique "Travailler dans l'institution", puis "Offre d'emploi") qui regroupe toutes les offres d'emploi des organismes appartenant à la Sécurité Sociale (URSSAF, CAF, CRAM, CPAM...).
- **Au niveau des agences** : elles recrutent actuellement uniquement pour **des remplacements pendant des congés** (donc en CDD) pour des **postes administratifs** (agent administratif). Pour ces postes, l'URSSAF passe des annonces à l'**ANPE** ou puise parmi les **candidatures spontanées** qu'elle reçoit. Elle recrute essentiellement des titulaires de **Bac+2** dans le secrétariat, la comptabilité et la gestion.

Voici les coordonnées de l'URSSAF de Saône-et-Loire : URSSAF, Service des Ressources Humaines, 177 rue de Paris, 71027 MACON Cedex 9, 03.85.32.76.76.

Inspecteur du recouvrement

Pour devenir inspecteur du recouvrement et travailler à l'URSSAF, il faut réussir un concours d'entrée (il s'agit un recrutement et non pas d'un concours) et suivre une

↳ Conditions de candidature

- 21 ans minimum à la date d'entrée en formation
- Etre titulaire du permis de conduire
- Justifier d'un extrait de casier judiciaire vierge
- Etre apte physiquement à exercer la fonction
- Etre dégagé des obligations militaires
- Les candidats **internes** à l'institution de Sécurité Sociale :
 - Doivent justifier de 2 ans d'ancienneté minimum à la date d'entrée en formation
 - Doivent obtenir l'accord de leur directeur d'organisme
 - Doivent participer à l'AOP (Aide à l'orientation professionnelle). Il s'agit d'une présentation du métier et d'un entretien individuel
- Les candidats **externes** doivent justifier de l'un des diplômes suivants :
 - Une Licence en AES (administration économique et sociale) ou en sciences économiques ou en droit
 - Une Licence d'Administration générale ou publique dispensée par un IPAG
 - Une Maîtrise des sciences et gestion
 - Un BTS comptabilité et gestion
 - Un DUT GEA (Gestion des entreprises et des administrations)
 - Un DCG (ex DECF, diplôme d'études comptables et financières)
 - Un diplôme délivré par un IEP (Institut d'études politiques)
 - Un diplôme délivré par une ESC (Ecole supérieure de commerce)

↳ La formation

La formation se déroule à Bordeaux, Lyon, Paris ou Rouen (en fonction du centre pour lequel le candidat a réussi les tests d'entrée).

Durée : 18 mois à partir de février

Les candidats externes sont embauchés soit sous contrat de professionnalisation, soit en CDI (contrat à durée indéterminée).

Les candidats sont rémunérés pendant le temps de la formation.

En 2006, 98 postes offerts dont 2 en Franche-Comté et 1 en Bourgogne. 45 des postes étaient situés à Paris.

↳ Fonctions

L'inspecteur du recouvrement est chargé de l'examen sur place et sur pièces des éléments comptables et financiers en vue de vérifier l'application de la législation du recouvrement par les cotisants. Il assure un rôle d'information et de conseil auprès des entreprises et de ses partenaires. Il prévient, recherche et constate les infractions de travail dissimulé. Il participe avec les partenaires habilités à des actions de lutte contre le travail illégal.

↳ Inscription

Les candidats peuvent présenter leur dossier autant de fois qu'ils le souhaitent.

Les candidats doivent remplir un dossier d'inscription et y joindre un certain nombre de pièces justificatives (copies des diplômes, du permis de conduire, CV, une lettre de motivation...).



Dossier à retirer sur internet : www.ucanss.fr ou www.acoss.fr

↳ Sélection

La procédure de recrutement est confiée aux centres de formation qui s'occupent de la formation des Inspecteurs du recouvrement (Bordeaux, Lyon, Paris et Rouen).

- 1) Retrait des dossiers de candidature : mai à juillet. Dossier à retirer auprès de l'un des centres organisateurs ou sur internet (www.ucanss.fr ou www.acoss.fr).
- 2) Présélection des dossiers par des commissions.
- 3) Epreuves écrites (en octobre) :
 - Tests psychotechniques (2h)
 - Rédaction sous forme d'une question ouverte (2h)
 - QCM portant sur l'actualité sociale, économique et institutionnelle (1h)
- 4) Un jury se réunit et fixe alors le nombre et la liste des candidats admis
- 5) Epreuves orales (novembre à décembre) :
 - Une épreuve orale collective (1h30) : débat autour d'un sujet tiré au sort et rédaction collective d'un relevé des débats
 - Un entretien individuel (1h30)

